

Les captures accidentelles d'oiseaux marins

Isabelle TERRIER
Magali NAVINER
Florian EXPERT

**DEB-ELM3 Evaluation et
protection des milieux marins**

25-01-2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Les enjeux liés aux captures accidentelles d'oiseaux

- pêche intensive au filet maillant et la pêche à la palangre = menace pour les oiseaux (mortalité directe d'oiseaux pris dans ces engins)
 - Risques accrus lors de la mise à ligne des hameçons
- Rejets des chalutages pélagiques côtiers (largement exploités par les puffins des Baléares dans les années 80 avant évolution de la réglementation)
 - Evolution de la réglementation des pêches + répartition des poissons => besoin pour les oiseaux d'être bien plus mobiles pour se nourrir



Les enjeux liés aux captures accidentelles d'oiseaux (suite)

- Une connaissance défailante, en comparaison avec les captures accidentelles de mammifères marins par exemple :
- Difficultés à estimer les chiffres de captures accidentelles d'oiseaux :
 - Données extrapolées depuis petit nombre de sorties de bateaux
 - Le nombre peut s'avérer important
- Efficacité des mesures de gestion réelle mais difficile à cerner car prises par bateaux de pêche faibles

Prise en compte au niveau national

- Dans les PNA :
 - PNA albatros d'Amsterdam : les captures accidentelles sont la première menace identifiée sur le PNA 2012-2017, et les TAAF ont amélioré la réglementation de leurs pêcheries dans les années 80-90-2000
 - Projet de PNA puffin des Baléares: en préparation mais le sujet ne sera pas oublié: il constitue l'une des principales menaces pour cette espèce



Prise en compte au niveau communautaire

- Dans le cadre de la DCSMM :
 - Nouvel objectif D01-OM-OE01 : « Réduire les captures accidentelles d'oiseaux marins* (au large et à proximité des colonies), et diminuer en particulier les captures accidentelles des espèces les plus vulnérables comme les puffins des Baléares, Yelkouan et cendré par les palangres, les filets fixes et les sennes à petits pélagiques*. » pour les espèces d'oiseaux marins listées dans l'arrêté BEE
- Inscrit dans les projets de Documents stratégiques de façade, et actuellement soumis à avis de l'autorité environnementale et consultation du public

Prise en compte au niveau international

- La France est signataire de l'Accord cadre pour la conservation des albatros et les pétrels, les captures accidentelles font partie des menacées identifiées :
 - L'ACAP a renouvelé en 2016 un mémorandum d'entente avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA)
- France également signataire de L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)
- Ces deux accords sont rattachés à la Convention de Bonn sur les espèces migratrices



Merci de votre attention



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE